



CONSULTATIONS

PRÉBUDGÉTAIRES – BUDGET DE 2017

Présentation au Comité permanent des finances

Jean-Philippe Tizi
Vice-président, Gestion des urgences
Croix-Rouge canadienne

Août 2016

Sommaire

Les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, comme les inondations, le verglas, les feux de forêt et les sécheresses, sont en hausse au Canada et coûtent des milliards de dollars à l'économie canadienne¹. Des événements récents, tels que les inondations de 2013 en Alberta, montrent à quel point les secours en cas de catastrophe peuvent coûter cher, les estimations pour ce seul événement s'élevant à cinq milliards de dollars. Les urgences continuent de se traduire par une perte dévastatrice de maisons, de moyens de subsistance et de ressources pour les familles canadiennes, les familles à plus faible revenu étant touchées de manière disproportionnée. Nous avons l'obligation d'être prêts à intervenir rapidement et efficacement aux catastrophes afin de veiller à ce que les Canadiennes et les Canadiens visés puissent retourner promptement à leur vie quotidienne.

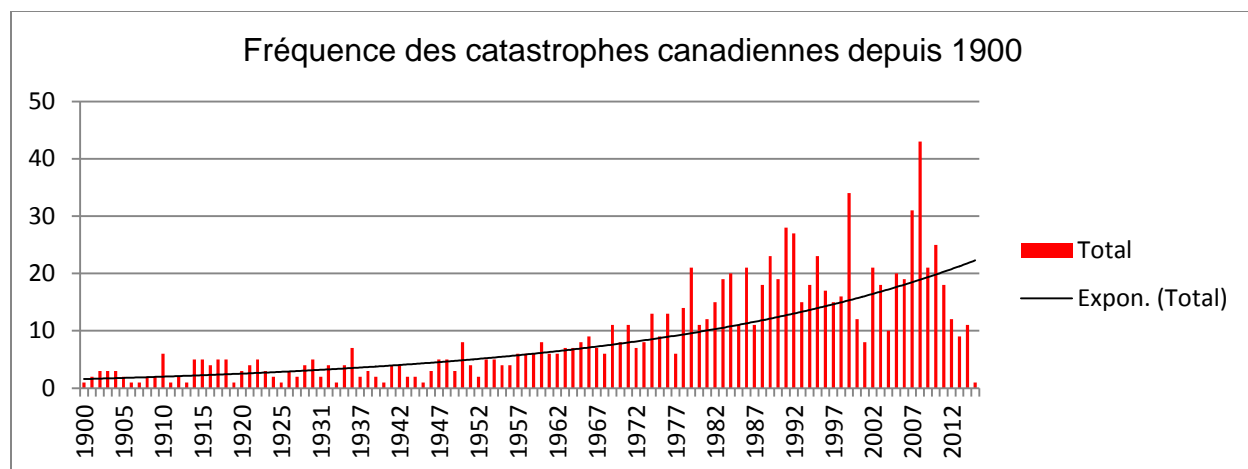
Le gouvernement du Canada et la Croix-Rouge canadienne sont tous deux conscients de l'évolution de l'état des risques de catastrophe à l'échelle nationale et du besoin d'adopter des approches nouvelles pour intervenir en cas de catastrophe. Le processus d'inscription à la Croix-Rouge et le transfert électronique de plus de 47,6 millions de dollars en aide financière directe à plus de 38 000 ménages inscrits en moins d'un mois sont autant d'exemples de succès en matière d'innovation qui se sont révélés lors des récents incendies en Alberta. Les données recueillies grâce à l'inscription en ligne ont permis d'établir une cartographie complète, d'évaluer les besoins et de rester en communication avec les bénéficiaires par téléphone, par courriel et par message texte. L'inscription n'est qu'un aspect par lequel la Croix-Rouge met à profit son expertise, ses relations avec les gouvernements et ses partenariats avec les milieux d'affaires canadiens pour proposer des solutions novatrices à des opérations d'urgence complexes.

Compte tenu de notre intérêt commun à l'égard de la gestion des urgences, du fardeau croissant des catastrophes sur les familles canadiennes, ainsi que de la connaissance des lacunes actuelles dans l'état de préparation et la capacité, la Croix-Rouge propose un partenariat stratégique avec le gouvernement fédéral. Ce partenariat fera en sorte que Canada sera plus apte à se préparer à des urgences, à intervenir dans ces situations et à se rétablir grâce à un investissement de 70 millions de dollars dans les secteurs de la préparation des communautés, de l'amélioration de la coordination, ainsi que de la planification et de l'intervention en cas de catastrophe. Au cours des cinq prochaines années, notre collaboration amènera les Canadiens à être plus en mesure d'aider leur famille et leurs voisins en cas d'urgence.

Préparation aux situations d'urgence : Il est temps d'investir

Les catastrophes sont en hausse

La population canadienne est aux prises avec une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes. Les changements climatiques entraînent des variations imprévisibles et importantes des conditions météorologiques, et des menaces croissantes comme le terrorisme font qu'il est plus difficile de prévoir les risques avec précision et de réduire notre vulnérabilité.



Les coûts des urgences continuent de s'accroître

Parallèlement, le coût des catastrophes a lui aussi augmenté constamment, sans baisse prévisibleⁱⁱ.

Plage de dates	Nombre total de catastrophes	Coûts totaux de l'aide fédérale
1975-1984	139 catastrophes ⁱⁱⁱ	465 millions de dollars (dollars constants de 2014) ^{iv}
2005-2014	214 catastrophes ^v	4 096 millions de dollars ^{vi}
Urgence prévue	Catastrophe unique Tremblement de terre à Vancouver Tremblement de terre à Ottawa/à Québec	75 milliards de dollars 65 milliards de dollars

Préparation incomplète à une catastrophe

En dépit de ces chiffres considérables, un événement catastrophique semblable au tremblement de terre et au tsunami survenus au Japon en 2011 constitue la possibilité la plus préoccupante. Des études récentes indiquent qu'il y a une probabilité de 30 % qu'un fort tremblement de terre frappe la côte sud-ouest de la Colombie-Britannique au cours des cinquante prochaines années, et de 15 % que les villes de Québec, d'Ottawa et de Montréal subissent le même sort pendant la même période^{vii}.

En plus du coût croissant des catastrophes naturelles, notre capacité collective de nous préparer à affronter ces événements majeurs et à intervenir dans ces cas est insuffisante. Des événements d'importance comme les feux de forêt de 2016 en Alberta et des urgences corrélatives comme les inondations dans cette province et la tragédie de 2013 à Lac-Mégantic ont fait ressortir le besoin de nous doter d'une capacité nous permettant de joindre le nombre grandissant de familles canadiennes touchées par des urgences chaque année.

Lacunes dans la préparation personnelle

Nous avons également constaté une lacune préoccupante dans le niveau de préparation des familles canadiennes. En 2012, nous avons commandé une étude dans laquelle plus de 40 % des Canadiens ont indiqué qu'ils avaient vécu personnellement une catastrophe^{viii}. Pourtant, malgré la grande proportion de la population ayant vécu un certain type de catastrophe, selon l'Enquête de 2014 sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 53 % des Canadiens ne disposent toujours pas d'une trousse d'urgence dans leur maison^{ix}. Par conséquent, il y a encore beaucoup de travail à faire. En effet, la recherche montre que « chaque dollar dépensé pour réduire l'état de vulnérabilité des personnes aux catastrophes contribue à économiser sept dollars en pertes économiques^x ».

Les tendances peuvent être inversées et en misant sur la prévoyance et l'investissement stratégique, il est possible de combler les lacunes actuelles en matière de préparation et de capacité.

Force de la Croix-Rouge

En 1909, il a été décrété par une loi fédérale que la Croix-Rouge canadienne agirait comme un auxiliaire du gouvernement du Canada, en s'ajoutant aux ressources gouvernementales pour acheminer de l'aide humanitaire aux Canadiens dans le besoin. À ce titre, nos équipes de bénévoles locaux apportent depuis plus d'un siècle de l'aide à la population canadienne à la suite de situations d'urgence.

Aujourd'hui, la force de la Croix-Rouge réside dans sa capacité de couvrir toutes les composantes d'une opération d'urgence, depuis l'inscription et l'assistance directe à apporter à des populations sinistrées, jusqu'au travail en coulisse pour mobiliser des partenaires clés des secteurs communautaire, public, privé et bénévole et pour coordonner leur travail.

Notre capacité

- En moyenne, une intervention d'urgence nationale toutes les trois heures pour aider quotidiennement 128 Canadiens.
- Fournisseur de services pour chaque catastrophe nationale importante depuis le débordement de la rivière Rouge au Manitoba en 1950.
- A renseigné 332 499 Canadiens et Canadiennes sur la préparation aux situations d'urgence au cours des cinq dernières années seulement.
- Ententes de partenariat avec quatre organismes fédéraux, huit provinces, plus de 800 municipalités et l'Assemblée des Premières Nations.
- Travaille actuellement au sein de 200 communautés autochtones d'un océan à l'autre.
- Le réseau comprend 5 000 intervenants d'urgence et plus de 2 500 bénévoles *Partenaires dans l'action* du secteur privé partout au pays.
- Un hôpital et une clinique de campagne à déploiement rapide comprenant une unité de chirurgie de 100 lits et une capacité combinée pour prendre soin d'une population pouvant compter jusqu'à 60 000 personnes, avec une entente permettant un déploiement en C.-B.

Notre fonctionnement

Approche communautaire

Les bénévoles de la Croix-Rouge vivent dans les communautés qu'ils aident et sont présents avant, pendant et après la crise. Ils travaillent souvent avec les premiers intervenants lorsque la catastrophe survient et seront sur place à long terme pour aider leur communauté à se rétablir. Les bénévoles locaux savent mieux que quiconque comment reconforter et soutenir les personnes touchées, parce qu'ils connaissent la culture, les ressources et les problèmes déjà présents dans leur communauté.

Assistance numérique

La Croix-Rouge a la capacité éprouvée de mettre en place des programmes d'assistance numérique. Une fois que les bénéficiaires sont inscrits (en ligne, par téléphone ou en personne), elle peut déterminer leur emplacement, cerner leurs besoins et cibler les services numériques et sur le terrain à assurer pour répondre à ces besoins de façon appropriée, rapide et efficace. La Croix-Rouge est la seule organisation au pays qui est en mesure de mettre en œuvre ces services en ligne tout en apportant également un soutien sur le terrain aux communautés éprouvées par une catastrophe. Notre rayonnement partout au pays et notre utilisation de technologies novatrices nous permettent de porter secours à la population dans des situations d'urgence comme jamais auparavant.

Expertise mondiale

La Croix-Rouge est un chef de file mondial de l'intervention en cas de catastrophe. Au pays et autour du monde, notre réseau de premiers intervenants comprend certains des experts de renommée mondiale

dans les domaines des premiers soins, de la santé en situation d'urgence, de l'intervention en cas de catastrophe, de l'hébergement, de la réduction des risques liés aux catastrophes, de la logistique d'approvisionnement en cas d'urgence et de la prévention de la violence après l'urgence.

Collaboration avec tous les ordres de gouvernement

Compte tenu de son statut d'auxiliaire du gouvernement, la Croix-Rouge entretient des relations uniques avec tous les ordres de gouvernement dans le domaine de la gestion des urgences. L'organisation a conclu des ententes de prestation de services avec plus de 800 municipalités (y compris Toronto et Montréal), huit provinces et quatre organismes fédéraux. La Croix-Rouge a également signé des ententes de gestion des stocks d'urgence avec Affaires mondiales Canada et le gouvernement du Québec.

Soutien des communautés autochtones

Les communautés autochtones sont touchées de façon disproportionnée par les catastrophes naturelles, souvent en raison de facteurs tels que leur éloignement, le manque d'infrastructure, et/ou une capacité réduite de gérer efficacement la préparation et l'intervention en cas de catastrophe à cause de l'ampleur d'autres problèmes sociaux auxquels elles sont confrontées. Les catastrophes naturelles, dont un grand nombre reviennent chaque année entraînant l'évacuation et le déplacement de communautés entières, créent un stress et un traumatisme additionnels pour celles-ci et exacerbent les problèmes sociaux existants.

La Croix-Rouge est déterminée à entretenir des relations respectueuses avec les Autochtones, leurs familles et leurs communautés, et à collaborer avec eux pour tabler sur les forces en place et déterminer l'approche la plus appropriée. Ces efforts s'appuient sur les programmes existants de la Croix-Rouge afin d'apporter une solution globale aux problèmes qui minent la résilience et le bien-être des communautés.

La Croix-Rouge œuvre actuellement dans plus de 200 communautés inuites, métisses et des Premières Nations partout au Canada, nouant des relations fondées sur la confiance, le respect et la coopération mutuelle pour mettre en œuvre des programmes, y compris des documents et de la formation spécialisés sur la préparation aux situations d'urgence à l'intention des aînés, des jeunes et des personnes qui ont des problèmes de santé.

Mobiliser le secteur privé

Le secteur privé joue un rôle primordial dans l'appui aux interventions en cas de catastrophe, mais les offres d'aide non sollicitées peuvent facilement devenir un casse-tête. La Croix-Rouge a déjà établi des liens avec plusieurs des plus grandes sociétés au Canada, et peut systématiquement coordonner la distribution la plus efficace de dons en nature.

Collaborer avec le secteur bénévole

La Croix-Rouge canadienne préside par intérim le Groupe de travail du secteur bénévole de la Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe. À ce titre, nous connaissons très bien les organisations de ce secteur et entretenons d'excellentes relations avec elles, et nous comprenons parfaitement le rôle important qu'elles peuvent jouer pendant une situation d'urgence.

Mobiliser le soutien des Canadiens

En cas d'urgence, la Croix-Rouge est constamment l'organisation privilégiée des Canadiens qui cherchent à transformer leur sollicitude et leur compassion en aide pour ceux qui en ont le plus besoin. En 2015, un sondage Léger indiquait que 86 % des Canadiens s'entendent pour dire que « la Croix-Rouge aide efficacement les Canadiens lorsqu'une catastrophe ou une situation d'urgence survient au pays^{xi} ». Qu'il s'agisse de donner du temps ou de faire un don en argent, la Croix-Rouge est dotée d'une grande capacité permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de tirer parti d'occasions de donner en retour.

Piliers de notre travail

Préparation : Les bénévoles de la Croix-Rouge vivent dans des communautés du pays tout entier, ce qui leur donne la motivation par excellence pour se renseigner sur les dangers locaux et informer les autres sur la façon de se préparer personnellement aux situations d'urgence. Selon les besoins d'une communauté particulière, le soutien de la Croix-Rouge peut se traduire par des évaluations axées sur la communauté, le classement des risques par ordre de priorité, la planification de mesures d'urgence, des exercices et de l'entraînement.

Intervention en cas d'urgence : À la suite d'une catastrophe au Canada, des travailleurs formés de la Croix-Rouge apportent une assistance vitale pour répondre aux besoins des gens, y compris les sept services sociaux d'urgence : inscription, réunification des familles, hébergement, habillement, nourriture, services personnels ainsi que sécurité et bien-être.

Rétablissement : Au lendemain d'une catastrophe, les bénévoles de la Croix-Rouge continuent de vivre dans la communauté éprouvée, travaillant aux côtés de leurs voisins pour les aider à se relever tout en développant la capacité de résister et de se relever d'autres catastrophes. Tout au long de ce processus, la Croix-Rouge assure un soutien aux services d'autorétablissement, et travaille auprès des familles, des entreprises, des autorités communautaires et des agences et organismes locaux pour déterminer quels sont les besoins qui demeurent non satisfaits, et pour y répondre.

La proposition de partenariat

En dépit de notre grande capacité, nous sommes conscients du fossé qui ne cesse de grandir entre la capacité et les besoins, attribuable à la fréquence accrue des catastrophes nationales. La Croix-Rouge propose un partenariat stratégique avec le gouvernement du Canada qui améliorera considérablement la capacité de gestion des urgences au pays en misant sur la préparation des communautés, l'intervention immédiate et une meilleure coordination avec les autorités fédérales. Le budget prévu de ce partenariat serait d'environ 70 millions de dollars pour les cinq prochaines années, et comprendrait des ressources importantes dédiées au renforcement des capacités dans les communautés autochtones.

Les activités proposées comprendront notamment ce qui suit :

Intervention et planification en cas d'urgence

- Faire passer le nombre d'intervenants locaux formés de 5 000 à 10 000, avec une concentration accrue dans les zones à risque élevé, y compris 500 intervenants des communautés autochtones.
- Placer à l'avance du matériel et des stocks dans les communautés à haut risque.
- Perfectionner la plateforme numérique de la Croix-Rouge pour ce qui est d'inscrire et de repérer les bénéficiaires dans le besoin, ainsi que pour communiquer avec eux.
- Renforcer la capacité d'intervention pour atteindre 500 000 personnes touchées par une catastrophe au moyen d'une combinaison d'assistance numérique et de distribution de masse.
- Disposer d'une capacité permettant d'abriter 25 000 Canadiens touchés par une catastrophe, y compris des aménagements pour les personnes souffrant d'un handicap et ayant des besoins culturels spéciaux.

Préparation personnelle et communautaire

- Rehausser le degré de préparation des communautés au moyen d'outils de mobilisation, d'une formation et d'un soutien à la planification, y compris d'importantes améliorations de la capacité dans les communautés autochtones.
- Améliorer la capacité de préparation personnelle, y compris par l'éducation et d'autres initiatives de réduction des risques liés aux catastrophes.

Meilleure coordination

- Améliorer la coordination avec le gouvernement fédéral pendant les périodes d'urgence.
- Officialiser notre rôle au sein du cadre national de sécurité civile en matière de gestion des urgences.
- Désigner un responsable des services sociaux d'urgence pendant les situations d'urgence.

Notes en fin de texte

ⁱ Stone, Laura. « Natural Disasters, Rising Costs Are Canada's Biggest Public Safety Risk: Documents », *Global News*, Global News, 20 août 2013, <http://globalnews.ca/news/791811/natural-disasters-rising-costs-are-canadas-biggest-public-safety-risk-documents/>. Consulté le 5 août 2016.

ⁱⁱ Schreiber, Shane, et Dave Galea. « Emergency Management in Alberta Making Communities More Resilient », Alberta Emergency Management Agency, p. 4, http://www.aema.alberta.ca/documents/B5_Emergency_Management_in_Alberta_Making_Communities_More_Resilient.pdf. Consulté le 5 août 2016.

ⁱⁱⁱ Sécurité publique Canada. *Base de données canadienne sur les catastrophes*. Sécurité publique Canada, 12 septembre 2013, <http://cdd.publicsafety.gc.ca/srchpg-fra.aspx?dynamic=false>. Consulté le 5 août 2016.

^{iv} Story, Rod. *Estimation du coût annuel moyen des Accords d'aide financière en cas de catastrophe causée par un événement météorologique*, Ottawa : Bureau du directeur parlementaire du budget, 2016, p.19, http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2016/DFAA/DFAA_FR.pdf. Consulté le 5 août 2016.

^v Sécurité publique Canada. *Base de données canadienne sur les catastrophes*, Sécurité publique Canada, 12 septembre 2013, <http://cdd.publicsafety.gc.ca/srchpg-fra.aspx?dynamic=false>. Consulté le 5 août 2016.

^{vi} Story, Rod. *Estimation du coût annuel moyen des Accords d'aide financière en cas de catastrophe causée par un événement météorologique*. Ottawa : Bureau du directeur parlementaire du budget, 2016, p.19, http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2016/DFAA/DFAA_FR.pdf. Consulté le 5 août 2016.

^{vii} AIR Worldwide. *Study of Impact and the Insurance and Economic Cost of a Major Earthquake in British Columbia and Ontario/Quebec*. AIR Worldwide, octobre 2013, <http://assets.abc.ca/Documents/Disaster/IBC-Earthquake-Economic-Study-Summary.pdf>. Consulté le 5 août 2016.

^{viii} Croix-Rouge canadienne. *Médias sociaux et situations d'urgence*. Croix-Rouge canadienne, octobre 2012, http://www.redcross.ca/cmslib/general/pub_social_media_in_emergencies_survey_oct2012_fr.pdf. Consulté le 5 août 2016.

^{ix} Canada. Statistique Canada. *Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014*. Ottawa : Statistique Canada, 28 novembre 2015, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/151028/dq151028a-fra.htm>. Consulté le 5 août 2016.

^x Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Putting Resilience at the Heart of Development: Investing in Prevention and Resilient Recovery*. PNUD, 27 juin 2012, p. 1, <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/crisis-prevention-and-recovery/putting-resilience-at-the-heart-of-development.html>. Consulté le 5 août 2016 [TRADUCTION].

^{xi} Léger. *Perceptions of Canadians Regarding the Canadian Red Cross*. Léger, octobre 2015 [TRADUCTION].